



M

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR CONSEIL MUNICIPAL LE 22 SEPTEMBRE 2022

Exécution de l'art.L.2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

REFERENCE	DESIGNATION
2022-44	Installation d'une Conseillère municipale Le Conseil municipal prend acte
2022-45	Modification des représentants des commissions et instances communales Adoptée à l'unanimité
2022-46	Modification des membres du CCAS Adoptée à l'unanimité
2022-47	Désignation d'un correspondant incendie et secours Le Conseil municipal prend acte
2022-48	Modification du règlement intérieur du Conseil municipal Point 1 : Adoptée par : 19 voix pour et 9 abstentions. Point 2 : Adoptée à l'unanimité
2022-49	Adhésion au SIGEIF de la communauté d'agglomération Val Parisis au titre de la compétence infrastructures de recharges pour véhicules électriques (IRVE) Adoptée à l'unanimité
2022-50	Adhésion au SIGEIF de la communauté de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au titre de la compétence infrastructures de recharges pour véhicules électriques (IRVE) Adoptée à l'unanimité
2022-51	Constitution d'une servitude de passage de canalisations en terrain privé communal pour le compte du SIAH Adoptée à l'unanimité
2022-52	Convention de partenariat relative à la mise en œuvre des actions de prévention spécialisée entre la CAPV, la ville de Bouffémont et l'association IMAJ – 2022 Adoptée par : 18 voix pour, 4 voix contre et 6 abstentions
2022-53	Modification de la délibération n°2021-67 portant sur le passage à la nomenclature M57 Adoptée à l'unanimité
2022-54	Avis sur la demande de classement en forêt de protection du massif de Montmorency Adopté à l'unanimité
2022-55	Renouvellement de la lettre de Cadrage du Conseiller de prévention en matière de risque professionnel mis à disposition par le CIG et renouvellement de la convention. Adopté à l'unanimité
2022-56	Convention relative au remboursement de la rémunération des médecins membres du conseil médical interdépartemental et des expertises médicales Adoptée à l'unanimité
2022-57	Mise à jour du tableau des effectifs Adoptée à l'unanimité

Le 29 septembre 2022

Le Maire

Michel LACOUX

